

Je soussigné(e),  Mme  Mr

NOM :  Prénom :  Date de naissance:

ENSEIGNE COMMERCIALE :  Date de création :

SOCIETE (RAISON SOCIALE) :

N° SIRET :

Adresse Professionnelle	<input type="text"/>	Adresse Personnelle	<input type="text"/>
	<input type="text"/>		<input type="text"/>
	<input type="text"/> - <input type="text"/>		<input type="text"/> - <input type="text"/>

☎ fixe :  portable :  fax :

E-MAIL :  @  Votre SITE :

Activité(s) exercée(s) :  Code APE :

si location meublée : Censi Bouvard  Meublé tourisme :

Adhésion à **COGESTIO** pour l'exercice comptable allant du  au

1<sup>ère</sup> adhésion à un CGA (reprise activité existante  oui  non)

Transfert : Nom et adresse ancien CGA

Date de radiation

La **déclaration fiscale** et ses annexes seront transmises à l'Administration Fiscale sous forme EDI-TDFC par :

Le Cabinet Comptable ou  **COGESTIO**

Une convention entre l'adhérent et l'administration doit être obligatoirement envoyée au SIE local.

## I - FORME JURIDIQUE :

Entreprise Individuelle  E.I.R.L.  E.U.R.L.  S.A.R.L.  S.N.C.  Autres (à préciser)

**Statut du conjoint :**  Collaborateur  Salarié dans l'entreprise  Salarié hors entreprise  
 Sans conjoint  Autres (à préciser) :

## II – REGIME D'IMPOSITION :

Impôt sur le Revenu  Impôt sur les Sociétés

## III - CATEGORIE FISCALE :

Réel Simplifié sur Option  Réel Simplifié de Droit  
 Réel Normal sur Option  Réel Normal de Droit

## IV – DEPOT DECLARATION DE TVA :

Mensuel  Trimestriel  Annuel  Franchise

par le Cabinet ou  par l'Adhérent

Dépôt EFI  Fichier EDI

## V - ENGAGEMENT :

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Atteste avoir pris connaissance des dispositions prévues par le décret N° 79-638 du 27 juillet 1979 et certifie remplir les obligations énoncées et notamment :

- tenir une comptabilité sincère ou produire, à l'Expert-Comptable qui tient, centralise ou surveille ma comptabilité, tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de l'exploitation.
- communiquer au Centre, d'une part **le Bilan, le Compte de Résultat et les copies de déclarations de TVA**, ainsi que tous les documents annexes nécessaires au centre pour l'exécution de ses obligations. En matière de contrôle de cohérence et de vraisemblance, donner suite aux demandes d'informations du Centre en fournissant des explications suffisantes et exactes et de procéder aux rectifications demandées, ou donner mandat à mon expert-comptable pour y répondre.
- accepter la télétransmission EDI-TDFC de mes déclarations professionnelles, leurs annexes et donner mandat à COGESTIO pour accomplir en mon nom toutes les formalités nécessaires à la procédure TDFC si cette mission n'est pas réalisée par mon expert-comptable.
- payer la cotisation annuelle due au centre dans le mois qui suit son appel ; en cas de démission ou cessation en cours d'année, la cotisation est due dans son intégralité.
- avoir apposé dans les locaux destinés à recevoir la clientèle ainsi que dans les emplacements ou véhicules aménagés en vue d'effectuer des ventes ou des prestations de services, un document écrit reproduisant de façon apparente le texte suivant :  
**« Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à mon nom et/ou par carte bancaire en ma qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale »**
- avoir reproduit dans la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis aux clients le texte mentionné ci-dessus.

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements ci-dessus énoncés, l'adhérent pourra être exclu du Centre de Gestion Agréé.

### Mission d'accompagnement

*Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par le centre. Des informations complémentaires sur le lien suivant : <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>*

CACHET du CENTRE DE GESTION  
(pour validation)

Fait à , le :   
**Signature de l'adhérent** précédée de « Lu et Approuvé »

### Rappel

- L'adhésion est rattachée à la personne physique ou morale de l'entreprise. Chaque modification juridique, portée au registre du Commerce ou des Métiers, nécessite une nouvelle adhésion au plus tard dans les 5 mois de l'ouverture de l'exercice comptable.
- L'adhérent qui s'est retiré ou a été exclu d'un Centre de gestion Agréé, ne peut plus bénéficier du délai des 5 mois pour sa seconde adhésion qui doit être effectuée au plus tard le premier jour de son nouvel exercice fiscal.

<p>Si vous avez recours à un <b>expert-comptable</b> :</p> <p>NOM du cabinet : <input type="text"/></p> <p>Adresse : <input type="text"/></p> <p><input type="text"/> <input type="text"/></p>	<p><b>NOM du collaborateur</b> chargé du dossier :</p> <p><input type="text"/></p> <p><b>E-MAIL</b> : <input type="text"/> .@ <input type="text"/></p>
--	--